



## Mon ex va avoir un autre enfant, il veut baisser ma pension

Par **MARINAROGER**, le **23/04/2008 à 19:45**

mon ex a refait sa vie, il va avoir un autre enfant , il a toujours les meme ressources , plus les ressources de sa concubine. Il a decrete qu'il allait me baisser la pension qu'il me donne pour notre fils, alors que je vis seul et que j'ai des charges qui croissent au fur a mesure que mon enfant grandit; A t-il le droit ?

Par **Jurigaby**, le **23/04/2008 à 19:57**

Bonjour.

iL lui faut une décision du JAF. S'il pouvait décider tout seul, ce serait trop facile.

Par **caromaiwen**, le **23/04/2008 à 20:01**

Y a t il eu un jugement determinant le montant de la pension ?

Si oui il ne peut pas la baisser de son propre chef

si non il faut saisir le juge des affaires familiales pour qu il determine le montant de la pension